



Congénies

votre Journal
D'INFORMATION MUNICIPALE

février 2022

2022, ça va rouler !



Vœux du maire

Chères Congénoises, Chers Congénois,

Bonne et douce année à toutes et tous ! Qu'elle soit riche de bonne santé, de bonheur, de moments d'amitié et de proximité. Et bien plus simplement, je vous souhaite collectivement un retour à la normale, pour retrouver la vie que nous aimons.

Les conditions sanitaires ne me permettent pas, pour la seconde fois depuis ma prise de fonction, de vous adresser comme il se doit mes vœux au foyer communal. J'ose espérer pouvoir le faire en janvier 2023 et vous retrouver d'ici là dans des circonstances plus favorables au partage et aux échanges !

Malgré tout, 2021 ne fut en rien une année « blanche » pour l'activité municipale. Bien que très contraints dans notre action, des manifestations ont pu être organisées, avec responsabilité, pour faire vivre notre village... vous le constaterez en images en parcourant Votre Journal. Je remercie chaleureusement les associations, toutes très actives, qui font preuve d'imagination et d'initiatives pour conserver ce dynamisme. Les artisans, auto-entrepreneurs et commerçants, de plus en plus nombreux et diversifiés, se montrent également disponibles pour travailler à nos côtés dans l'intérêt de tous. Nous pouvons compter sur eux, ils peuvent compter sur nous. Et si la compétence scolaire relève de la Communauté de communes, notre lien avec les écoles se consolide et nous restons très attentifs à leur bon fonctionnement au quotidien.

Quelques réalisations « phares » ont marqué 2021 : la réfection tant attendue du chemin des Condamines, le lancement de la requalification de l'avenue de la Malle-Poste, l'installation d'un skate-park flambant neuf auxquelles s'ajoutent nombre de petites interventions, moins visibles mais utiles à la qualité de notre environnement.



Nous poursuivrons en 2022 avec l'achèvement des projets en cours et le lancement de nouvelles opérations, avec entre autre : l'achèvement du chantier actuel de la Malle-Poste et la préparation des suites de l'opération, la proposition d'un nouveau plan de circulation, une réflexion sur les besoins d'aménagement du centre bourg, le lancement d'une révision allégée du Plan local d'urbanisme, (PLU), l'aménagement avec l'appui du Département de l'entrée du village, le devenir de la Cave, la charte pour un fleurissement du village et l'implantation de jardinières décoratives, le démarrage de l'Atlas de la Biodiversité communale et à plus long terme, le devenir de La Poste et l'amélioration des équipements du site de la Ninarde.

Ce ne sont que des exemples et la préparation du budget, toujours maîtrisé, sera l'occasion de préciser ces points et d'intégrer quelques nouveautés au profit du village.

La solidarité, le soutien aux personnes seules ou en difficulté, restent l'une de nos priorités. Nous renouvellerons la distribution des colis de fin d'année à nos aînés qui nous ont manifesté avec chaleur leurs remerciements pour cette attention. La banque alimentaire et la maison en partage continueront à être suivies par les membres du CCAS et l'équipe municipale.

Je n'oublie pas nos jeunes que nous espérons nombreux à nous transmettre leur énergie, leur créativité et leur regard « frais » dans le cadre du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) qui sera renouvelé en mars.

Sachez que je reste, avec l'ensemble des élus, à votre écoute et que ma disponibilité est entière. Même si je sais qu'il reste encore beaucoup à faire, nous avançons collectivement et les résultats commencent à se faire sentir.

Au nom de l'équipe municipale, du personnel administratif et technique je vous renouvelle tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui commence. Surtout, prenez soin de vous !

Fabienne DHUISME
Maire de Congénies

Accueil Nouveaux arrivants

La Municipalité souhaitait, pour la 1ère fois, réunir les nouveaux arrivants de la commune pour un rassemblement de bienvenue en début d'année. Tout comme les Vœux du Maire, la situation sanitaire ne permet malheureusement pas de réaliser, à court terme, ce nouvel événement. Un report est envisagé, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie si vous avez emménagé depuis le mois de juin 2020.

Erratum – Salon de coiffure Studio l'Etoile

Une erreur de numéro s'est glissée sur les coordonnées du salon. Vous pouvez prendre rendez-vous au **04 34 28 88 55**

Élections, pour voter, pensez à vous inscrire sur les listes électorales !

Elections présidentielles : 10 et 24 avril 2022

- En ligne jusqu'au 02/03/2022 sur le site service-public.fr
- En Mairie ou par courrier jusqu'au 04/03/2022

2

Elections législatives : 12 et 19 juin 2022

- En ligne jusqu'au 04/05/2022 sur le site service-public.fr
- En Mairie ou par courrier jusqu'au 06/05/2022

Pièces à fournir :

- Justificatif de domicile,
- Justificatif d'identité,
- Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription

Ecoles, voirie, urbanisme... qui fait quoi ?

Compétences communales

- Gestion des réseaux Eau et Assainissement, Eclairage public
- Entretien de la voirie, des espaces verts et propreté du village
- Entretien des bâtiments communaux (foyer, Mairie...) + équipements sportifs (terrains de foot, tennis, pétanque, vestiaires, salle Ninarde, ...)
- Urbanisme (PLU et délivrance des autorisations d'urbanisme)
- Habitat / Logement et aides sociales (CCAS)
- Plan de circulation et stationnement
- Patrimoine et culture
- Etat civil et gestion du cimetière
- Organisation des opérations électorales
- Sécurité communale

Compétences intercommunales

- Compétence scolaire dans son intégralité : gestion des bâtiments (construction et entretien) et du personnel (ATSEM)
- Actions de développement économique (création, entretien et gestion de zones et de leurs voiries...)
- Urbanisme : instruction des dossiers au bénéfice de la Mairie
- Promotion du tourisme (soutien à l'office du tourisme), politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés, gestion des déchetteries intercommunales
- Service Public d'Assainissement non-collectif (SPANC)
- Construction et entretien d'équipements culturels (école de musique, bibliothèque) et sportifs d'intérêt communautaire

Horaires Mairie

Pour le premier trimestre 2022, la Mairie maintient l'ouverture le 1er et le 3ème samedi du mois. Les horaires pourraient toutefois évoluer en cours d'année, toujours en gardant l'objectif de rendre le meilleur service à la population. Par ailleurs, le test de la permanence des adjoints les 1er et 3ème samedis du mois ne s'est pas avéré concluant en termes de sollicitation des élus. Ils restent, bien entendu, à votre disposition, si besoin, sur rendez-vous.



VIE ECONOMIQUE

Le projet de mise en valeur de la cave coopérative lauréat d'un appel à projet régional !

Dès le début de notre mandat, nous avons souhaité garder le bâtiment de l'ancienne cave coopérative. L'objectif de la Municipalité étant de valoriser ce patrimoine communal existant qui a une histoire. L'idée principale est de pouvoir maîtriser l'opération de réhabilitation et impliquer tous les acteurs/partenaires pour construire un projet qualitatif.

Dans cette optique, la Municipalité a déposé un dossier auprès de la Région qui coordonne un appel à projet « Reconquête des friches en Occitanie ». Ce programme permet l'émergence de projets contribuant ainsi au soutien de l'économie locale.

Après analyse, la Région a retenu, le 10 décembre dernier, 21 dossiers sur les 31 déposés. Parmi eux, 4 dans le Gard dont celui de Congénies. Nous en sommes très heureux.

La sélection de notre dossier va permettre, dans un premier temps, de réaliser une étude technique, juridique et financière de l'opération (financée à 35 % par la Région) pour la bonne mise en œuvre de ce projet, structurant et ambitieux, en lien avec les acteurs locaux.



Cédric PIZZA

Depuis le 1er novembre dernier, Cédric nous propose des pizzas à emporter tous les jeudis soirs. Il se trouve devant la Mairie, au même emplacement qu'Anthony Traiteur (présent le mercredi matin). Vous avez déjà eu l'occasion de déguster ses pizzas lors de la fête votive du mois de septembre.

Souhaitons-lui beaucoup de commandes !
Tel : 07 49 13 72 03 Page facebook : @jcpizza30



Le bureau de tabac / presse a déménagé... mais pas bien loin !

Hé oui, le bureau de tabac a déménagé, mais rassurez-vous, il reste à Congénies ! Retrouvons-le Zone d'Activité de l'ancienne Gare, 3 chemin de Pesquier, depuis mi-janvier.

Un nouvel entrepreneur innovant dans l'agro-alimentaire s'installe à Congénies !

Cédric Cadaureille a créé en août 2021 l'entreprise YUMMY TWICE dans le but de développer la marque « La belle drêche ». Basée sur le principe de sur-cyclage, elle réintroduit des « déchets » de brasseries artisanales locales (les drêches d'orge) pour les transformer en crackers apéritifs puis en barres énergétiques.

Ces produits s'inscrivent dans une démarche d'alimentation saine et seront certifiés « agriculture biologique ». Le projet a bénéficié d'une aide financière du programme européen LEADER afin d'équiper le local de production dans la ZAC de Congénies. Il est aussi soutenu par Initiative Gard et par la CCPS. Il sera le voisin immédiat de « La cuillère gourmande » et contribue ainsi à renforcer le tissu économique local.

Besoin d'aide pour un projet d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments ?

La Région Occitanie a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt auquel le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Gard a candidaté et a été retenu pour l'animation et l'accompagnement de ce dispositif sur le périmètre des 4 communautés de communes gardoises du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) Vidourle Camargue. La Communauté de Communes du Pays de Sommières a particulièrement souhaité encourager cette initiative à destination des habitants du territoire et contribuer au développement de ce dispositif : Rénov'Occitanie. La mise en place d'un Guichet Unique Sud-Gard Rénov'Occitanie, est un service public permettant aux particuliers et professionnels d'être renseignés et accompagnés, de manière individualisée, dans leurs travaux de rénovation énergétique.

Des permanences du CAUE sont prévues sur le Pays de Sommières afin de rencontrer les porteurs de projets. Elles ont lieu tous les vendredis :

- Le matin à Sommières,
- L'après-midi à Calvisson.

Un point sur nos écoles !

La CCPS a finalisé l'arrachage et le remplacement des marronniers (coupés suite aux intempéries de septembre) en plantant des mi-cocouliers. Il faut maintenant faire preuve de patience pour les voir grandir et s'épanouir. Le changement de chauffage est également complètement effectué. Fini les froideurs de l'hiver pour le plus grand bonheur des enseignants et des enfants !

La Municipalité a, quant à elle, récompensé, pour la 1ère fois, les élèves de CP pour leur passage à la « grande école » en leur offrant des dictionnaires, ouvrage dont l'utilisation est étudiée durant le programme.

Effectif école élémentaire : 107 enfants répartis dans 4 classes.

Effectif école maternelle : 53 enfants répartis dans 2 classes recevant chacune les 3 sections de classe (petite, moyenne et grande section).



C'était l'heure du goûter pour les enfants !

Le traditionnel goûter de Noël offert par la Municipalité a été distribué aux enfants le jour des vacances scolaires. En raison du contexte sanitaire les enseignants se sont chargés de leur remettre les sachets. Petits livres de coloriage, chocolats, clémentines, jus de fruit et brioche... de quoi se régaler. Un clin d'œil à l'Amandine et à l'Epicierie de la gare pour leurs produits de qualité.

Activités Ados :

Nous rappelons que l'Espace Jeunes est ouvert à tous les ados de 11 à 17 ans le mercredi de 14h à 18h30 (18h en horaires d'hiver) et le vendredi de 16h30 à 19h (18h30 en horaires d'hiver). L'accueil, l'animation et les réalisations des projets de jeunes sont menés par les Francas du Gard.

Pour tout renseignement et inscriptions :

Sofien LASGAA 06.29.89.52.28 ou saussinette@francas30.org

La Ludothèque :

Charlotte vous accueille le mardi de 16h30 à 18h à l'Espace Jeunes. Vous pouvez jouer sur place en famille ou récupérer (après inscription) les jeux mis en prêt par la ludothèque intercommunale de Sommières pour jouer chez vous. **Pour tout renseignement et inscriptions : sur place ou saussinette@francas30.org**

Les élections, c'est cette année... celles du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) aussi !

Après une année de coupure en raison des différentes restrictions COVID, un nouveau CMJ se met en place ! La Municipalité et les Francas du Gard ont profité de cette pause forcée pour repenser cet espace d'expression et d'implication des jeunes congénois.

Le CMJ est un lieu d'échanges, de respect et d'ouverture à la citoyenneté. Les jeunes élus peuvent être sollicités par la Mairie sur des questions d'intérêt général ou réaliser leurs projets, permettant ainsi un accès à la responsabilité et l'autonomie. Les réunions du CMJ auront lieu les samedis de 10h à 12h (1 à 2 fois par mois, fréquence à définir selon les projets).

Candidature : Les enfants ayant entre 9 et 12 ans en 2022 peuvent candidater en binôme jusqu'au 7 février autour d'un projet pour le village (une candidature en « solo » motivée peut être examinée par les animateurs).

Les candidates et candidats retenus seront réunis les 12 et 19 février pour rappeler les objectifs d'un CMJ, discuter de leurs projets et préparer leurs affiches et tracts.

Les jeunes élus du précédent CMJ, annulé en raison de la COVID, peuvent exceptionnellement postuler directement auprès de Thibaut BOURSE, élu délégué jeunesse.

Elections du CMJ : La campagne électorale se déroulera du 19 février au 12 mars et les élections, autour des projets, se tiendront en Mairie le 15 mars de 16h30 à 19h30. Les enfants du CP à la 3ème peuvent voter. La durée du mandat pour les jeunes élus est de 15 mois.

Pour tout renseignement : thibaut.bourse@congenies.fr

Urbanisme, les démarches se modernisent !

À compter du 1er janvier 2022, la commune de Congénies peut recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique, c'est ce que l'on appelle la saisine par voie électronique. Ainsi, vous pourrez déposer vos dossiers en ligne.

En résumé le dépôt en ligne, c'est :

- Un service accessible à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée,
- Un gain de temps et d'argent : plus besoin de se déplacer en Mairie pour déposer votre dossier,
- Une démarche plus écologique grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en multiples exemplaires,
- Plus de transparence sur le traitement de vos demandes grâce à un circuit entièrement dématérialisé.

Pour accompagner cette transformation d'ampleur, l'Etat a déployé un vaste programme de dématérialisation pour les actes d'urbanisme avec une plateforme dédiée Plat'AU.

De même, la Communauté de communes en charge de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme a préparé cette réforme en collaboration avec les services communaux en se dotant d'outils appropriés. Elle assurera la formation des agents communaux en charge de l'urbanisme.

Ping-pong en plein air !

Une table de ping-pong est venue diversifier l'Espace Ninarde. Installée au bord du stade de foot, elle vous attend. Vous pourrez également profiter d'une table de pique-nique au même endroit !



L'avenue de la Malle-Poste se refait une beauté !

L'avenue principale du village se rénove et c'est bientôt la fin des travaux pour cette première étape de l'opération. Il est important de rappeler que tout le réseau d'assainissement et d'eau potable a été refait à neuf et nous avons aussi créé un réseau pluvial avec des dimensionnements conséquents qui permettront de réduire considérablement le risque de ruissellement pluvial lors de fortes pluies. Pour l'aspect visuel, des espaces publics ont été requalifiés avec des matériaux de qualité pour embellir notre village (trottoirs avec béton désactivé et bordures en pierre, plantations d'arbres...). Pour ce chantier de grande ampleur les entreprises, que nous remercions, ont été respectueuses du quotidien des riverains et de l'école. Les travaux avancent vite et bien. Ils devraient se terminer fin février. Et le résultat devrait réellement modifier la physionomie de cette rue principale du village ! Patience... Ces travaux sont financés par l'Etat, la Région, le Département et l'Agence de l'Eau.



Skate-park : A vos marques, prêts, partez...



Le nouveau skate-park est terminé ! Cette opération a été financée principalement par la CCPS (Communauté de Communes du Pays de Sommières), nos agents techniques ayant assuré des travaux de terrassement. La CCPS et la Municipalité espèrent pouvoir l'inaugurer comme il se doit dans un futur proche après quelques « finitions » et la pose d'un panneau d'information sur les conditions d'usage.

Attention, cet espace est réservé aux enfants de + de 8 ans s'ils ne sont pas accompagnés !

... A vos BMX, trottinettes, vélo, rollers, mais restez prudents et n'oubliez pas vos protections de genoux, poignets et coudes... sinon aïe aïe aïe !!!

Site de Fontvieille... de plus en plus beau !

L'équipe du chantier d'insertion « **Valorisation de l'espace rural et sauvegarde du patrimoine** »

gérée par la CCPS (Communauté de Communes du Pays de Sommières) est intervenue sur la construction d'un mur en pierres sèches d'une longueur de 6 mètres sur 0,80 de hauteur. Cette équipe a déjà élaboré, sur le même site, un chemin en pas d'âne conduisant au Pic de la Fontaine. Toutes nos félicitations à elle qui a réalisé ces travaux sous un soleil écrasant.

L'aménagement du site de Fontvieille a été financé par la Région et l'Europe.



La commune lauréate d'un appel à projet national ! Congénies lance son Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

Dans le cadre de l'Appel à projets « Atlas de la Biodiversité communale 2021 » lancé le 15 juillet dernier par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) dans le cadre du Plan France Relance, notre dossier a été retenu parmi les 65 dossiers retenus sur les 142 dossiers déposés. Congénies rejoint ainsi les 2 300 communes déjà accompagnées par l'OFB.

Faire un ABC consiste à réaliser un inventaire de la faune et la flore présentes sur sa commune et de cartographier leurs habitats naturels respectifs. Ceci permet d'identifier les enjeux de biodiversité de notre territoire et afin d'en tirer des enseignements pour l'action.

Ces inventaires seront réalisés par des associations naturalistes : le Conservatoire des Espaces Naturels et le Centre Ornithologique du Gard. Mais chacun d'entre nous sera invité à participer à ce projet : lors d'inventaires participatifs ou de sorties de terrain animées par des professionnels, ou lors d'autres événements grand public organisés par nos associations locales. Les écoles seront également sollicitées pour participer à cette action nouvelle à partir de la rentrée 2022.

Le projet d'ABC sur Congénies est subventionné à 80% par l'Office Français pour la Biodiversité.

Nous vous détaillerons très prochainement le programme de ce beau chantier, qui commencera dès janvier 2022 et s'étalera sur 2 années.

La commune veille sur ses arbres !

Vous l'aurez peut-être remarqué : certains de nos arbres ont été numérotés (marquage provisoire et totalement inoffensif). Ils viennent de bénéficier d'un check-up de santé.

En effet, dans la continuité d'un diagnostic déjà réalisé en 2017, nos plus gros arbres ont été auscultés par des experts de l'ONF. En suivra un compte-rendu complet qui sera rendu public dès que disponible.

Le but d'un tel suivi est de veiller sur ce patrimoine naturel tout en assurant la sécurité des citoyens, mais aussi de guider les choix des équipes municipales pour gérer au mieux les dépenses publiques liées à l'entretien de nos arbres.

Si vous avez repéré un arbre communal qui mériterait de faire partie du prochain bilan de santé, n'hésitez pas à le signaler en Mairie.

Ceci est aussi l'occasion de rappeler que l'affichage sur les arbres, normalement interdit par le code de l'environnement (l'article L581-4), peut être toléré provisoirement à la condition qu'il ne leur cause aucune blessure. Clous, vis et agrafes sont à bannir. Du film transparent peut être utilisé pour fixer les affiches... s'il est bien entendu enlevé rapidement et qu'il termine dans une poubelle !



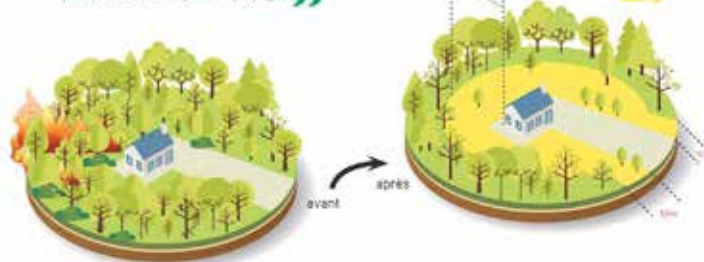
OLD (Obligation Légale de Débroussaillage) - piqûre de rappel !

Débroussailler, c'est en l'hiver qu'il faut le faire !

Le débroussaillage autour des propriétés concernées est une nécessité : pour protéger vos vies, vos biens et la nature... mais c'est aussi une obligation légale.

Autant commencer dès aujourd'hui. Après le 15 juin il sera trop tard.

“ En débroussaillant autour de mon habitation, je crée une zone de sécurité où le feu ne trouvera pas de combustible pour se propager ”



Jardinons nos rues ! Je participe !

Pourquoi ne pas embellir collectivement nos rues en les fleurissant ?

La Municipalité met en place un projet et une charte qui permettront, aux habitants qui le souhaitent, de les aider à embellir leur devanture de maison tout en respectant le domaine public.

Faites-vous connaître en Mairie au 04 66 80 70 87 si ce projet vous interpelle ! La Municipalité, aidée de son équipe technique, étudiera la faisabilité ou pas de votre projet en fonction notamment de la présence ou pas de réseaux...

Engagements : la signature et le respect de la charte dédiée à ce projet et l'entretien des plantes que vous aurez achetées et plantées.



Banque alimentaire :

Fin novembre 2021, la collecte de la banque alimentaire a eu lieu à Intermarché Caveirac.

Un remerciement particulier aux membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et aux bénévoles de Congénies : Hélène C, Chantal M, Renée F, Hervé M, Thibaut B et son fils, Françoise C, Christine C, Marie-Jeanne M et Anne K pour leur mobilisation dans cette récolte de produits alimentaires et sanitaires pour aider les personnes les plus démunies.

En 2021, les actions de la banque alimentaire sur notre département, c'est : 129 tonnes de denrées récoltées, soit l'équivalent de 258 000 repas !

Chouchoutons nos aînés !

Suite à la remontée de l'épidémie du Covid-19 et de ses variants, la Municipalité et le CCAS ont décidé, comme bon nombre de communes voisines, de reporter le goûter des aînés. Il sera reprogrammé aux beaux jours si les conditions le permettent, ce que nous espérons. Toutefois, afin de conserver un esprit festif et de lutter contre l'isolement des aînés, la Municipalité et le CCAS ont remis un colis de Noël aux personnes de la commune, âgées de 80 ans et plus. Cette opération, qui est une grande première, a beaucoup plu (en témoignent tous les remerciements reçus en Mairie). Elle sera renouvelée.



Nous rappelons aux personnes isolées, souhaitant recevoir de la visite ou être contactées occasionnellement, de ne pas hésiter à se signaler en Mairie au 04 66 80 70 87.

« Octobre rose », une belle façon de lutter contre le cancer...

Cette année Congénies s'est engagée pour la première fois dans cette action, de portée nationale, en soutenant l'Association « **Les Roses du Gard** » dans leur lutte contre le cancer grâce à plusieurs actions pour récolter des fonds.

- Vente de tee-shirts « Le Nimois »,
- Illumination de la Mairie, moment convivial sur le parvis de l'église – organisation, présence et participation : La Municipalité, Anthony Traiteur et l'Association La Perdrix Rouge,
- Animations tennistiques pour enfants et adultes, repas et buvette – organisation : Association Tennis Club de Congénies,
- Randonnée pédestres - organisation : Association Congénies Loisirs,
- Tombola – organisation : La Municipalité,
- Remise du chèque à l'Association Les Roses du Gard

Cette mobilisation a permis de reverser **2 857€** à l'association Les Roses du Gard contribuant ainsi à la première « **Maison de soins supports** » dans le Gard qui ouvrira prochainement ses portes à La Rouvière. Fabienne Dhuisme et Jean-Michel Ravel ont pu assister à la conférence de presse de lancement.

Avez-vous bien reçu votre « Chèque Énergie » ?

Le chèque énergie fait partie d'un mouvement solidaire du gouvernement qui aide les foyers aux revenus modestes à payer leurs factures d'énergie. Ceci afin de faire face à l'augmentation des coûts de l'énergie.

Les chèques énergie « **aides exceptionnelles 100 €** » ont été envoyés à leur bénéficiaire par courrier, à leur domicile, **entre le 20 et 22 décembre 2021** (pour la région Occitanie), à l'exception des bénéficiaires qui ont choisi d'attribuer automatiquement leur chèque à leur fournisseur. Ceux-ci ont dû recevoir, sur cette même période, par courriel ou par courrier, la confirmation de l'attribution de leur chèque énergie par leur fournisseur. Il n'y a aucune démarche spécifique à effectuer pour bénéficier du chèque énergie. Il suffit de faire sa déclaration de ressources. C'est l'administration fiscale qui se charge d'établir une liste des bénéficiaires par rapport aux revenus et à la composition du foyer.



Retour sur le forum des associations !

Succès remporté cette année pour le forum des associations du 4 septembre ! Une quinzaine d'associations (social, art, culture, patrimoine, périscolaire, sport, jardinage...) ont accueilli les visiteurs et leur ont fait découvrir leur passion. Fabienne Dhuisme et des élus ont partagé le verre de l'amitié offert par la Municipalité qui clôturait cette belle matinée ensoleillée.

L'article de présentation de l'association des Jardins du Moulet n'ayant pas pu être inséré dans le dernier Journal, vous pouvez dès à présent en prendre connaissance.

L'association Les Jardins du Moulet a été créée en octobre 2017

Son objet : Proposer des jardins familiaux en mettant à disposition des adhérents des parcelles de terrain à cultiver selon les principes de culture écologique. 27 parcelles de 25 à 50 m² sont occupées.

Contrairement au principe des jardins partagés, dans les jardins familiaux, chacun gère sa propre parcelle, dans le respect des quelques règles communes. Ce projet a été rendu possible par le soutien matériel et logistique des équipes municipales précédente et actuelle (mise à disposition du terrain, clôture et portail, aménagement de l'arrosage, formations de base). Les conditions d'adhésion sont simples : être habitant de la commune, s'engager à respecter le règlement intérieur (en particulier les règles de cultures sans pesticides), s'engager à entretenir sa parcelle et s'acquitter des frais d'adhésion (20€ une seule fois) et des cotisations annuelles : 10€ par an et par jardinier ; 1€/m² de terrain à titre de consommation d'eau. Une liste d'attente est constituée si les demandes dépassent les parcelles disponibles.

A titre d'exemple, pour une parcelle de 50m², le jardinier devra régler chaque année : 10€ de cotisation + 50€ d'eau et bien entendu 20€ d'adhésion (une seule fois).

Outre le plaisir de produire et récolter ses propres légumes, cet espace est un lieu de convivialité où se partagent les bons moments, les graines et les plants, les conseils et l'entraide où il y a un réel plaisir à travailler mais aussi à se retrouver. Mélange de techniques (permaculture, travail traditionnel...), mélange de générations (les petits enfants accompagnent leurs grands-parents), mélanges de cultures (des fleurs, des légumes anciens, des innovations...) ces jardins sont un lieu de diversité, de complémentarité et toujours de bonne humeur et de partage.

Les jardiniers y passent beaucoup de temps à travailler certes, mais ce travail là est aussi une respiration, un apaisement (on s'y « vide la tête »).

Si vous êtes intéressés pour tenter l'aventure, n'hésitez pas...

Contactez Pierrick Olivard 0663837462, Président de l'association

Retour sur les animations et festivités de fin d'année 2021 !

7



03/09/2021 : Rentrée scolaire



04/09/2021 : Forum des associations



Du 10 au 12/09/2021 : Fête votive



18/09/2021 Journée du Patrimoine « Au fil de l'eau »



19/09/2021 : Repas de la rentrée



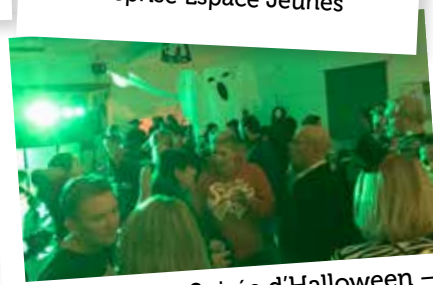
24/09/2021 : Soirée jeux - Reprise Espace Jeunes



17/10/2021 : Vide grenier – APE



23/10/2021 : Soirée Rouge et Jaune - Stella Olympique



31/10/2021 : Soirée d'Halloween – APE



Octobre rose : Illumination, brasouade par Anthony Traiteur, Randonnées par Congénies Loisirs, Tournois mixtes par TC Congénies



07/11/2021 : 1ère épreuve du Trophée Course les 3C



11/12/2021 : séance cinéma : Mia et le lion blanc



11/12/2021 : Déambulation du Père Noël et Feu d'artifice



04/11/2021 : Dedans moi de Filomène et Compagnie - 1, 2, 3 Soleil



23/11/2021 : Remise des dictionnaires aux élèves de CP



04/12/2021 : Bourse aux jouets et vente de sapins - APE



12/12/2021 : Noëliales, marché de Noël, jeu gonflables, artisans, spectacle pour enfants, musique et chants

ÉTAT CIVIL

Année 2021

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à :

PORCIANI LEMIRE Simon, Hugues, Alain, né le 16/01/2021
 BELHADI Lenny, Claude, Amar, né le 03/02/2021
 CHAHBOUN Inès, née le 26/02/2021
 RICHER Pauline, Gabrielle, Yannick, née le 27/02/2021
 THISSEN Viggo, né le 08/03/2021
 NGUYEN Arthur, Malo, né le 02/04/2021
 DOUZIECH Nina, Corinne, Chantal, née le 04/08/2021
 LATRACHE Joumana, née le 15/09/2021
 BERNES Alessio, Dominique, José, né le 20/09/2021
 BERNES Roméo, Ciro, Eric, né le 20/09/2021
 GILBERT Morgane, Hélène, Fabienne, née le 05/10/2021
 COMAN Nathan, Constantin, né le 25/10/2021
 AUVRAY Jules, Gabriel, né le 31/10/2021
 TECHER Léon, né le 19/11/2021
 BLANC Lyana, Anaïs, Sylvie, née le 22/11/2021
 DESAGA Lizzie, Aimé, Aline, née le 01/12/2021
 MONNIER Liséa, née le 23/12/2021

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à :

BARNIER Fabrice, Nicolas, Charles et son épouse CLAUZET Julie, Marie-Anne se sont unis le 06/03/2021
 BRUN Maëva, Monique Sonia et son épouse SPITERI Anthinéa, Gilberte Geneviève se sont unies le 29/05/2021
 ESTÉVENON Jean-philippe, Paul, Emile et son épouse GOSSELIN Virginie, Françoise, Christine se sont unis le 10/07/2021
 BLANC William, Steve et son épouse AISSANI Stéphanie se sont unis le 31/07/2021
 MAURAND Nicolas, Stéphane et son époux GARET Alain, Guy se sont unis le 31/07/2021
 AIRAL Fabien, Philippe, Julien et son épouse CHABROUX Aurélie se sont unis le 28/08/2021

DÉCÈS

Nous adressons notre sympathie aux familles et aux proches éprouvés par le décès de :

GOMEZ Jean-Michel est décédé le 27/02/2021
 DAUDÉ Jean-Louis, Henri est décédé le 27/03/2021
 MALAVIALLE Guy, Joseph, Lucien est décédé le 07/04/2021
 REBOUL Jeanne, Seraphie, Palmire, née CROXATTE, est décédée le 19/05/2021
 MALONDA Denis, Alexandre, Matias, Emile est décédé le 20/06/2021
 TRUTTMANN Paul, Adolf est décédé le 17/07/2021
 HURMEL Jeannine, Huguette, née MOLINA est décédée le 17/07/2021
 BRESSON Marlène, Léone, née ROUSSILLON est décédée le 27/07/2021
 TALHA Mohammed est décédé le 21/08/2021
 SERRET René, André est décédé le 12/12/2021

Agenda

- 07/02/22 : Fin du dépôt - Candidatures CMJ
- 12/03/22 : Carnaval - Association APE
- 15/03/22 : Elections CMJ en Mairie
- 19/03/22 : Fête de la St Patrick - Foyer - Asso Stella Olympique
- 27/03/22 : Vide grenier et marché aux fleurs - Association APE
- 02/04/22 : Soirée karaoké - Association des Voix et des Notes
- À définir/04/22 : Goûter des aînés
- 10/04/22 : Elections présidentielles - 1^{er} Tour
- 24/04/22 : Challenge Gardois - Asso Calvinsson VTT
- 24/04/22 : Elections présidentielles - 2^{ème} Tour
- 04/06/22 : Gala de fin d'année - Asso des Voix et des Notes
- 18/06/22 & 21/06/22 : Fête de la musique
- A définir/06/22 : Expo peinture
- 12/06/22 : Elections législatives - 1^{er} Tour
- 19/06/22 : Elections législatives - 2^{ème} Tour
- 01/07/22 : Fête des Ecoles - Stade - Asso APE